

### 2.1.5 - Opération « handi-cap-océan »

#### Plage du Petit Nice

mise à jour: 21/01/2013

**Les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant et les non-voyants peuvent ainsi bénéficier de places de stationnement réservées, accéder à un cheminement spécifique, avoir accès à la plage avec la possibilité de se baigner, être accueillis dans le poste de secours et emprunter un sentier de découverte adapté.**

Suite à la tempête Xynthia, l'ONF\* a été obligé au démontage du sentier de plage qui avait été aménagé et au déplacement du poste des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) face au recul du trait de côte. Depuis, l'érosion marine oblige à démonter les installations d'accès à la plage dès l'automne ...

Le Plan Plage en vigueur prenait déjà en compte l'accueil tous publics depuis 2005. Sur les trois sites identifiés comme potentiellement aménageables, le Petit Nice a été retenu comme site-pilote, notamment en raison de la forte motivation de la commune de La Teste de qui dépend la plage. Les difficultés sont pourtant importantes pour traverser la dune pour avoir accès à l'océan et au littoral sableux. De plus, le site, soumis à la Loi Littoral, a nécessité une enquête publique préalable et une modification du PLU\*. Dépendant du Plan de prévention des risques littoraux, il a nécessité de nombreuses autorisations dont celles de l'architecte des Bâtiments de France et de la Direction régionale de l'environnement.

L'architecte a dû redoubler d'imagination pour trouver des solutions innovantes : des cheminements piétons en enrobé végétal avec guidage au sol, l'utilisation du rondin d'Ariane, l'implantation d'un poste de secours en ossature bois, « climatisation naturelle » (puits canadien et toiture végétale), et enfin une descente de plage en caillebotis.

Les gestionnaires du site conseillent avant tout de s'assurer d'avoir une équipe très motivée, responsables communaux comme partenaires techniques. Critère principal retenu pour l'architecte et les bureaux d'étude : la capacité à innover et à adapter le projet en fonction des avis extérieurs tant réglementaires que techniques ou des besoins exprimés pour les futurs usagers.

Au final, un impact environnemental réduit et l'intégration parfaite dans le paysage de ce site unique, face à la Pointe du Cap Ferret et au sud de la Grande Dune du Pilat, classée Grand site de France.

Durant les premiers mois, 160 personnes ont bénéficié des installations et, devant la bonne fréquentation, le projet devrait faire école.

**Site** : Plage du Petit Nice à La Teste

**Statut du site** : Natura 2000

**Type de réalisation** : Equipements et aménagement adaptés pour l'accès à la plage.

**Contact** : Sylvie Metayer, chargée du tourisme, 05 56 00 64 94, [sylvie.metayer@onf.fr](mailto:sylvie.metayer@onf.fr) ; David Rosebery, technicien du bureau d'études, 05 57 81 67 54, [david.rosebery@onf.fr](mailto:david.rosebery@onf.fr).

**Partenaires** : Office National des Forêts (conception générale, cheminements, descente plage, sentier découverte, agrès adaptés, financement partiel), Cabinet d'architecture local Atelier Architecture du bassin, Bureau d'études Designes Associés à Lyon (mobiliers et ligne graphique), Tactile Studio à Paris (adaptation pour les non-voyants table de lecture paysage), Associations de personnes handicapées comme GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques), Handi-plage et Tourisme-handicap (demande d'avis ou de test), partenaires financiers habituels (Etat CPER, Région, Département, Commune), Konica-Minolta (mécène).

**Coût** : 440 000 €

**Calendrier** : 5 ans

**Date d'ouverture au public : 2010**

**Label handicap moteur, demande en cours pour handicap visuel**

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB